

# SECTION SPORTIVE COLLEGE CHARLES DE GAULLE FOOTBALL RUGBY DOSSIER D'INSCRIPTION 2021 - 2022

Elèves scolarisés en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pour la rentrée 2021

Section labellisée par le Ministère de l'Éducation Nationale et la F.F.F. (option Football)

## TESTS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

**Mercredi 7 avril 2021 (futurs 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) de 9h30 à 12h00**

**Jeudi 8 avril 2021 (futurs 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) de 14h30 à 16h30**

**FOOTBALL** : Stade des Combes à Guilherand Granges

**RUGBY** : Stade Mistral à Guilherand Granges

**Date limite de dépôt du dossier de candidature  
Vendredi 2 avril 2021**

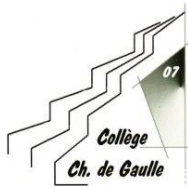
## Présentation

Les classes de section sportive FOOTBALL et RUGBY du collège Charles de Gaulle fonctionnent en partenariat avec le **District Drôme Ardèche de football**, la **Ville de Guilherand Granges**, le **Conseil Départemental de l'Ardèche** et les clubs du **Bassin de Crussol Rugby** et **RCF 07**.

Cette option sportive concerne les élèves garçons et filles licenciés en club, ayant des compétences certaines pour le football ou le rugby et présentant un dossier scolaire satisfaisant ainsi qu'un bon état d'esprit.

La section sportive n'est pas réservée aux joueurs(ses) des clubs du Bassin de Crussol ou RCF07 ; **les élèves retenus ont la possibilité de s'inscrire dans le club de leur choix.**

La **Section Sportive Scolaire Football** du collège Charles de Gaulle est ouverte à tous les élèves. **Les candidats retenus hors secteur du collège, doivent formuler une demande de dérogation auprès de l'Inspection Académique pour intégrer la Section Sportive du Collège Charles de Gaulle.**



## L'encadrement

### Responsable technique et suivi de la scolarité :

Stéphane BROC (professeur d'E.P.S. au collège Charles de Gaulle, BEF)

### FOOTBALL :

- Julien AYGLON (BEF, éducateur mis à disposition par le Comité Drôme-Ardèche de football),
- Stéphane BROC, professeur EPS, BEF.
- Educateurs mis à disposition par le club de Rhône Crussol 07

### RUGBY :

#### Responsable Technique & Intervenant au niveau des séances :

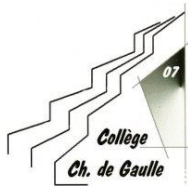
- Jérémie CHYPRE (Diplôme d'Etat Rugby à VX, Responsable sportif du Bassin de Crussol)
- Educateurs mis à disposition par le club du Bassin de Crussol Rugby

## Les objectifs des SECTIONS SPORTIVES

- **Aménager le rythme** sportif de l'enfant dans le temps scolaire pour permettre la **réussite de sa scolarité** tout en ayant une **quantité et une qualité d'entraînement optimale en période de préformation** (4 séances d'entraînement dont 2 dans le temps scolaire)
- Emploi du temps aménagé afin de pouvoir bénéficier de deux entraînements complémentaires à ceux du club.
- Les cours d'E.P.S. et les entraînements rugby sont harmonisés pour garantir une vie scolaire et sportive équilibrée : temps scolaire et entraînements étant terminés au plus tard à 16h30.
- Sur le plan sportif, l'objectif est d'améliorer les qualités individuelles et collectives essentiellement au niveau technique, athlétique et tactique.

## Fonctionnement de la section sportive

- **Suivi individuel du travail scolaire et du comportement assuré** par le professeur d'E.P.S. responsable des classes option sport (football et rugby) en concertation avec le professeur principal de la classe.
- **Bulletin sportif trimestriel** remis aux familles en même temps que le bulletin scolaire.
- **La signature d'une charte d'engagement** à la classe option sport par l'élève et ses parents (droits et devoirs de l'élève, fonctionnement, participation obligatoire à certaines activités de l'Association Sportive) sera effectuée en début d'année scolaire.
- **Visites médicales** organisées par le collège.
- **Formation de Jeunes Officiels (arbitres)** en partenariat avec l'UNSS : information théorique et pratique dans le cadre de l'Association Sportive.
- Participation aux compétitions de Rugby de niveau départemental, académique voir national (à partir de la 4<sup>e</sup>) au sein de **l'Association Sportive** du collège ainsi qu'à au moins un cross de district et/ou départemental.



- **Un bilan sportif et scolaire** annuel et/ou trimestriel sera envoyé au club d'appartenance du joueur à la fin de chaque période.

## **Modalités d'inscription**

Le dossier d'inscription à retourner **au plus tard le vendredi 2 avril 2021** comprend :

- **La fiche de candidature** ci-jointe
- **Les bulletins scolaires** des 2 premiers trimestres (sauf pour les élèves du collège Charles de Gaulle).
- **Un certificat médical** d'aptitude à la pratique du football **ou** une photocopie de la licence du club.
- **Une enveloppe timbrée** (avec l'adresse des parents) pour l'envoi des résultats.

## **Admissions. Résultats :**

L'admission est prononcée par un jury qui se réunit fin mai. Ce jury est composé du principal du Collège, du professeur responsable de la section sportive et du référent technique Football et Rugby.

Le jury établit la liste des élèves admis en fonction :

- du classement aux épreuves sportives de sélection
- des bulletins trimestriels (résultats et observations)

Les résultats définitifs seront communiqués à chaque candidat début **juin**.



## FICHE DE CANDIDATURE

FOOTBALL

RUGBY

NOM .....  
Prénom .....  
Date et lieu de naissance .....

Adresse .....  
.....

Téléphone ..... Mail : .....  
Etablissement scolaire fréquenté en 2020 / 2021 ..... Classe .....

### RENSEIGNEMENTS SPORTIFS :

Club (nom + ville).....  
Catégorie.....

### AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB SUR LE CANDIDAT (Qualités, Potentiel, esprit d'équipe, comportement)

Nom de l'entraîneur : ..... Signature :  
Date : .....

Je soussigné(e) Mme, M. ....

- Autorise mon fils / ma fille .....  
à se présenter au concours d'entrée en section SPORTIVE du collège Charles de Gaulle  
le **mercredi 7 avril 2021** ou le **jeudi 8 avril 2021**.
- Reconnais avoir pris connaissance du mode de fonctionnement de cette section sportive.
- Et souhaite qu'en cas de succès, il poursuive sa scolarité au sein du collège Charles de Gaulle.

**A..... Le .....** Signature des parents :

**PS : joindre à cette fiche de renseignement : le certificat médical, les bulletins scolaires des 2 premiers trimestres (si non inscrit à Ch de Gaulle en 2020-2021), une enveloppe timbrée avec adresse du candidat (communication des résultats**

Photo

Récente

Obligatoire